

Polémique sur les représailles rwandaises

Alain Frilet

Libération, 27 octobre 1994

Un rapport du HCR accuse l'Armée patriotique rwandaise de « *tueries* » contre des hutus, mais des ONG présentes sur place affirment que les témoignages cités dans l'enquête ont été recueillis pour la plupart dans des camps où sont réfugiés les auteurs du génocide.

Enquête

Les nouvelles autorités rwandaises sont-elles responsables des meurtres commis contre des civils hutus soupçonnés d'avoir pris part au génocide d'avril ? Telle est, en substance, la question que viennent de poser coup sur coup Amnesty International et le Haut-Commissariat aux réfugiés des Nations unies (HCR) au vu des informations que les deux organisations ont récemment recueillies au Rwanda et en Tanzanie.

Si Amnesty affiche une certaine prudence en reconnaissant à la fois la dimension vengeresse de ces crimes et leur caractère isolé, le HCR, quant à lui, avait mis fin au rapatriement des réfugiés, estimant que l'Armée patriotique rwandaise (bras armé du FPR, au pouvoir), et donc indirectement le régime de Kigali, était responsable de tueries systématiques. Sur la base de plusieurs enquêtes, analysées dans le rapport confidentiel d'un consul-

tant américain mandaté par le HCR, Robert Gersony, 30.000 personnes au moins auraient été sommairement exécutées par les forces du Front patriotique rwandais, dont des civils hutus qui n'auraient pas été soupçonnés d'avoir participé aux massacres des Tutsis. Certains éléments ont été communiqués pour vérification par l'ONU au commandement de la Mission des Nations unies d'assistance au Rwanda (Minuar).

Aucun charnier. Dépêchés sur le terrain, et en particulier dans la préfecture de Kibungo, dans le sud-est du pays, un peloton du contingent canadien au Rwanda s'est rendu sur plusieurs lieux des massacres dénoncés par le HCR. De retour le 18 octobre, après trois semaines de vérifications, les Casques bleus affirment n'avoir découvert aucun des charniers cités par le HCR ni pu recueillir le moindre témoignage attestant de ces massacres. « *On nous avait indiqué l'existence d'une fosse commune, aux abords de Rwamagana, dans laquelle, selon les témoignages recueillis par le HCR, on retrouverait les cadavres d'une centaine de civils hutus massacrés par l'Armée patriotique rwandaise, raconte un des officiers chargés de l'expédition. On a retrouvé la fosse, mais, selon plusieurs témoignages, les soldats de l'Armée patriotique rwandaise*

n'avaient pas encore conquis cette région à la date avancée par le HCR pour ce massacre. » « Avec leurs gros blindés blancs et leur délicatesse légendaire, ironise en réponse un responsable du HCR, je ne pense pas que les Casques bleus puissent prétendre inspirer la confiance et faire une vérification sérieuse. En outre, ajoute-t-il, ils se sentent minables du fait que ça s'est passé sous leurs yeux, alors qu'ils étaient censés être déployés sur l'ensemble du territoire. »

Moins contestables, en revanche, sont les conclusions de la commission des experts désignés par le Conseil de sécurité des Nations unies, qui, dans un rapport confidentiel du 29 septembre, déclare, au vu des éléments communiqués par le HCR, que bien qu'il « existe des éléments substantiels pour conclure à des assassinats en nombre contre des Hutus(..), ces allégations devraient faire l'objet d'une enquête plus approfondie ». Un point de vue partagé en privé par de nombreuses associations humanitaires présentes au Rwanda, dont certaines opèrent dans la région incriminée. « La plupart des témoignages cités par les enquêteurs du HCR ont été recueillis dans les camps de réfugiés hutus de Tanzanie, où se cachent la plupart des auteurs du génocide », affirme, à Kigali, un membre du groupe des moniteurs onusiens des droits de l'homme. Ce dernier reproche notamment au HCR d'avoir livré ses conclusions sans attendre les résultats de la contre-enquête que son groupe est en train d'effectuer à la demande de Boutros-Ghali.

Négociier avec les assassins d'hier

« La concordance des témoignages recueillis au camp de Benaco établit leur pertinence », plaide un délégué du HCR, qui souligne que chaque entretien avec les réfugiés s'est déroulé dans des conditions de stricte confidentialité. Une appréciation radicalement contestée par la majorité des ONG de Benaco, qui souhaitent toutefois garder l'anonymat par peur des représailles que pourraient exercer les chefs hutus du camp sur leur personnel. « Ce que le HCR oublie de dire, précise une infirmière travaillant depuis plusieurs mois à Benaco, c'est qu'il a profité des anciennes structures administratives et politiques du régime de Habyarimana pour faciliter leur travail dans le camp. » Le HCR a, en effet, accepté que les préfets, les bourgmestres et les chefs miliciens assurent la gestion interne du camp, et il est aujourd'hui contraint de tout négocier avec les assassins d'hier. A tel point que plusieurs ONG s'interrogent encore sur le bien-fondé de leur présence, que certains envisagent même de suspendre. « Comment peut-on rester dans un camp où des entraînements paramilitaires ont lieu régulièrement et où les chefs des interahamwe (milices du pouvoir hutu largement responsables du génocide, ndlr) continuent de prôner au grand jour leur haine des Tutsis et la reconquête du pouvoir », confie l'administrateur d'une ONG. Expéditions punitives au Rwanda. En outre, selon la police tanzanienne chargée de la sécurité de ce camp de 250.000 réfugiés, plusieurs dizaines de paysans hutus auraient été froidement abattus pour avoir manifesté leur intention de retourner au Rwanda. « La nuit, quand

toutes les missions humanitaires ont regagné leur base située à trente kilomètres du camp, on les entend chanter "Que le sang coule à nouveau, vive la revanche" », témoigne un des policiers.

Contraints à l'exil en raison de leur participation au génocide, les extrémistes hutus organisent également, selon certains membres du HCR, des expéditions punitives en territoire rwandais. « *Leur but, m'ont raconté à plusieurs occasions des réfugiés hutus qui me demandaient de faciliter leur retour, expliquent un employé du HCR, consiste à massacrer des paysans hutus pour qu'ils continuent de fuir le Rwanda et permettre ainsi d'imputer ces crimes à l'APR.* » Outre sa portée politique, cette stratégie de la terreur rapporte aux leaders du camp un véritable trésor de guerre. Chaque milicien, de retour de mission, est inscrit par le HCR comme nouveau réfugié, reçoit une seconde carte de rationnement, et permet à l'organisation interne du camp de s'enrichir en revenant au marché noir les rations et les couvertures supplémentaires. Incidemment, elle fait dire au HCR, qui tente d'en minimiser l'importance – on parle de 10 à 15 % de fraude sur les 250.000 habitants du camp –, que le flux des réfugiés hutus ne s'est pas tari et de justifier le maintien, financièrement in-

téressant, de sa présence en Tanzanie.

Repères

Les différents rapports

Un accord sur le rapatriement des réfugiés rwandais a été signé lundi à Kinshasa par les Premiers ministres zaïrois et rwandais ainsi que par le HCR. Le texte prévoit que le rapatriement se fera sur la base d'un « *volontariat* » et ne fait plus mention de « *zones tampons* » au Rwanda. Deux rapports accusant le FPR de tolérer des massacres de Hutus avaient poussé le HCR à interrompre le rapatriement des réfugiés.

Le rapport Gersony (HCR). Cette étude, rendue publique fin septembre, a été rédigée par un consultant américain, Robert Gersony, et fait état de 30.000 Hutus tués au Rwanda. Pour rassembler ces informations, trois experts ont sillonné pendant cinq semaines 41 des 145 communes du Rwanda, recueillant plus de 200 témoignages.

Le rapport d'Amnesty. A l'occasion de la publication, le 20 octobre, d'un rapport sur les homicides commis par l'APR, bras armé du FPR, Amnesty confirme sur la base de témoignages que « *des centaines, voire des milliers* » de Hutus ont été tués, victimes d'« *actes de vengeance aveugles* ».